

DECISION DU PRESIDENT

N°2024-528

Zone d'activités du Pont-Béranger I à Saint-Hilaire-de-Chaléons
Cession parcelles n°A1281-A1282 A1283 au profit de la société SRK IMMOBILIER
(entreprise LIN&ART)

La Présidente de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz »,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10 qui confère au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer une partie de ses attributions au Président,
- VU le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 17 juillet 2024 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Président et des Vice-présidents,
- VU la délibération n° 2024-328 du 17 juillet 2024 par laquelle le Conseil Communautaire donne délégation d'attributions au Président,
- VU l'avis des domaines n°2024-44164-29363,

CONSIDERANT la demande de l'entreprise LIN&ART (SRK IMMOBILIER), implantée sur la zone d'activités du Pont-Béranger I, de disposer des parcelles n° A1281-A1282-A1283 pour permettre le développement de son activité et l'extension de son site.

CONSIDERANT que les parcelles n°A1281-A1282-A1283, attenante à l'entreprise, sont considérées comme un délaissé et peuvent répondre à la demande,

CONSIDERANT que les parcelles n°A1281-A1282-A1283 font partie du domaine privé de Pornic agglo Pays de Retz peuvent être affectées à un projet économique privé,

DECIDE

ARTICLE 1: D'autoriser la vente des parcelles A1281-A1282-A1283 d'une superficie de 2 314 m² située sur la zone d'activités du Pont-Béranger I au profit de SRK IMMOBILIER (Entreprise LIN&ART) au prix de 20 € HT le m², soit un montant total de 46 280 € HT.

ARTICLE 2 : La présente décision sera portée à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision qui prendra effet lorsque les formalités de publicité auront été réalisées.

Fait à Pornic, le 5 décembre 2024

La Présidente,
Pascale BRIAND

La Présidente,

Pascale BRIAND